

Les principaux types d'universités populaires en France

Synthèse de la communication présentée lors de la journée d'étude « les universités populaires et l'éducation populaire » (11 mai 2010, Paris VIII)

Frédéric Chateigner
Doctorant en science politique, université de Strasbourg
ATER en sciences de l'éducation, Paris VIII
frederic.chateigner@misha.fr

Cette intervention, qui se veut un cadrage informatif plus qu'une recherche originale, présente les principaux courants auxquels s'affilient les universités populaires (UP) françaises, en se concentrant sur deux d'entre eux : l'Association des Universités Populaires de France (AUPF) et le réseau inspiré de l'UP de Caen (que nous nommerons le « réseau Caen »). Je passerai plus rapidement sur les deux autres principaux courants : les UP d'ATD Quart-Monde (que je laisse entièrement à l'intervention de Geneviève Defraigne-Tardieu) et les « Universités tous âges ». Du reste ces quatre courants n'épuisent pas la totalité des « UP » en France. De ce qui se nomme UP ou bien de ce qui pourrait l'être, en fonction de certains critères ? On ne peut, ici, se fier ni à la seule étiquette, ni au rebours la négliger et définir l'« UP » sur des critères entièrement indépendants de celle-ci : je commencerai donc par quelques mots sur l'étiquette d'abord (1), avant de décrire les courants les plus visibles et les plus organisés (2 à 4) puis de proposer une typologie (5).

(1) La formule « UP » et sa fortune récente.

La première chose à constater est le succès de la formule « UP »¹ depuis le début des années 2000 : cette vague d'appropriations et de variantes (« université populaire laïque », « université populaire de l'eau et du développement durable », « université citoyenne et populaire », « petite université populaire »...) a été notamment mise en lumière par la tentative d'appropriation (dépôt à l'INPI) de la part de Ségolène Royal – qui a fait long feu. Ce succès, dont la chronologie est assez évidente

¹ On emploie à dessein le terme de « formule » sans avoir le temps de le développer ici (cf A. Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours*, Besançon, PUFC, 2009).

(première relance dans les années 1980, autour de l'AUPF, puis médiatisation importante à partir de la fondation de l'UP de Caen en 2002), pose la question du fonctionnement de l'étiquette « UP » elle-même. Qui chercherait à la comprendre, selon le principe de compositionnalité sémantique, en combinant un ou des sens de « université » et de « populaire », n'aboutirait sans doute qu'à l'idée d'une université installée en milieu populaire (ce qu'est Paris VIII) et/ou une université peu ou prou au service du peuple (ce que Vincennes prétendait être) : erreur d'appréciation liée au fait que « université populaire » est un *figement*, une séquence qui se comprend en bloc (comme « éducation populaire ») – ce qu'atteste sa siglaison « UP » et son dérivé « upiste ». Les discours des acteurs impliqués dans les UP, eux, oscillent entre cette démarche de composition (combiner tel et tel sens des deux mots pour justifier leur interprétation favorite de l'UP) et des définitions prenant acte de ce caractère figé. Dans ce cas, « UP » est définie par un *historique* ou une *énumération*. « Education populaire », dans les mêmes circonstances, est définie par une « mémoire légendaire »² ou par des listes d'agrément, d'appartenance confédérale (CNAJEP) et/ou cogestionnaire (FONJEP) ; « UP » sera de même définie par une histoire, d'ailleurs controversée (le réseau Caen, ou du moins Michel Onfray, favorisant la référence inaugurale à la Coopération des Idées, l'AUPF insistant sur les modèles scandinaves et germaniques) ou par une énumération institutionnelle – c'est cette démarche que je vais privilégier ici, en m'attachant aux principaux réseaux revendiquant le terme d'UP, ou ceux, proches d'universités « pour tous », « tous âges », etc.

(NB, cependant : le fait qu' « UP » soit un figement n'empêche pas que les termes le composant de continuer à jouer par connotation. Une hypothèse est que le succès de l'expression « UP », comme pour l'« éducation populaire », tient en partie à la connexion verbale que celle-ci établit, presque magiquement, entre les deux principales sources de légitimité et bases sociales historiques des gauches françaises : les classes populaires (en un sens évidemment large et fluctuant) et les classes moyennes à capital culturel (enseignants en particulier) – association toujours partiellement

² J.-C. Richez, « La mémoire légendaire de l'éducation populaire », *Pour*, n°181, p. 106-114.

mythique, mais progressivement défaite depuis les années 1980 avec l'exclusion croissante des classes populaires du jeu politique et la coupure entre la critique sociale intellectuelle et ses possibles traductions politiques.)

(2) L'AUPF.

Je laisse à Denis Rambaud le soin de la présenter en détails.³ J'isolerai seulement trois principes fondamentaux, qui se superposent en partie aux éléments indiqués sur le site de l'association : « la non-sélectivité dans l'accès aux activités », « la contribution au développement local » et « la reconnaissance de la diversité et des modes de fonctionnement »⁴

-« Non-sélectivité dans l'accès aux activités » : plus profondément, on peut parler de **relativisme**, ou du moins de refus du légitimisme culturel. Les formations pratiques (langues au premier chef, informatique, cuisine, travaux manuels...) occupent une grande place dans les programmes ; de ce point de vue ces UP s'exposent fatalement à la critique légitimiste de la « poterie-macramé » typiquement « socioculturelle » – cette question occupe une place certaine dans les débats de l'association, non pas autour de la légitimité d'enseigner des techniques dénuées de noblesse culturelle, mais plutôt autour du sens à leur donner, de leur articulation avec d'autres formations, etc. Corrélativement au relativisme des savoirs, celui des qualifications, qui peuvent relever du savoir-faire appris sur le tas ou de l'enseignement technique, comme d'une formation universitaire. Ce relativisme (qui n'est pas un populisme au sens où il n'exclut par les formations plus légitimes culturellement) est cependant la garantie d'un recrutement, non pas populaire au sens fort (personne n'y prétend réellement), mais certainement plus populaire que les UP type Caen.⁵ Une autre manière de désigner le relativisme caractéristique de ces UP est de parler de logique de *demande*.

-La « contribution au développement local » renvoie à un positionnement plus spécifiquement

³ Voir aussi <http://www.ufuta.fr/>

⁴ <http://www.universitepopulaire.eu/Histoire-de-l-AUPF.html>

⁵ De toute façon dans l'ensemble les indicateurs sont clairs : les auditeurs sont des femmes, âgées, assez diplômées, appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures ou aux professions intermédiaires.

politique. La **politisation** de ces UP n'est pas inexistante, mais elle est principalement **formelle** : elle ne se traduit pas directement dans le contenu des enseignements mais dans l'affirmation des vertus politiques de la forme UP elle-même, et ce en deux sens : d'une part au nom d'une rhétorique, assez ordinaire, de la création de « lien social », d'autre part et de façon plus originale sur le thème du droit, non seulement à apprendre mais aussi à *enseigner*. Pour peu qu'existe une demande suffisante, les UP peuvent mettre à disposition leur structure pour (presque) n'importe quel enseignement de (presque) n'importe qui. Cette figure – mettons celle du mécanicien qui, une fois à la retraite, enseignerait bien son savoir-faire aux habitants de son quartier intéressés – peut être marginale de fait, mais est importante en termes de légitimation ; elle pose les UP en figure de contournement de la monopolisation scolaire de l'éducation. En 1982 le congrès de l'AUPF à Colmar fait ainsi intervenir Ivan Illich⁶ : version radicale d'une politisation formelle qui du reste prend sa source dans un cadre socio-politique alsacien plutôt attaché au consensus. Cette politisation formelle aussi une condition du lien au « développement local » : face à l'impératif de dépolitisation apparente propre à la vie municipale et aux incertitudes des alternances politiques, une certaine euphémisation de la politique, une orientation de celle-ci vers la forme et non un ensemble de principes (au-delà du refus de l'extrême-droite et des « sectes »), est une condition de développement de l'UP et de contribution au développement d'un territoire – cela même alors que le financement public est en général mince par rapport aux contributions des membres.

–J'arrive donc à la question du **financement**, où prévaut « la reconnaissance de la diversité des modes de fonctionnement ». En règle générale les activités sont payantes pour les adhérents, souvent rétribuées pour les formateurs (surtout les formations pratiques). Dès qu'on s'approche de formations plus ponctuelles (conférences) et culturellement légitimes, plus la rétribution devient symbolique. Mais dans l'ensemble aucun modèle n'est exclu. C'est une autre conséquence du relativisme : il est difficile de ne pas rétribuer des formations basiques, voire routinières pour celui

⁶ Actes publiés dans *Les Cahiers de l'animation*, n°42, octobre 1983.

qui les met en oeuvre, et n'a pas de profits symboliques majeurs à en retirer ; et donc difficile aussi, à moins de pouvoir compter sur des subventions importantes, de ne pas faire payer les adhérents.

(3) Les Universités tous âges/du temps libre/du troisième âge...

Je passerai plus rapidement sur celles-ci.⁷ Nées en 1973 à Toulouse sous l'impulsion de Paul Vellas et fédérées en 1981 en Union française des universités du troisième âge (UFUTA), elles s'inscrivent d'abord dans la naissance de la gérontologie ; cependant la définition du public par l'âge disparaît par la suite : l'UFUTA devient Union française des universités tous âges en 1993 – les UTA se définissant aussi comme « du temps libre », « pour tous ».... Depuis quelques années, de plus en plus d'entre elles adhèrent donc aussi à l'AUPF, qui elle-même n'est pas forcément attachée à l'expression « UP ». Les UTA gardent pourtant une particularité : leur adossement, proclamé au moins, aux Universités, qui se traduit par un encouragement à la recherche de la part des membres.

(4) Le réseau Caen⁸

L'UP de Caen est née d'une idée de Michel Onfray (philosophe, enseignant démissionnaire de l'éducation nationale, dépourvu de reconnaissance académique mais très présent dans les médias), après les résultats de l'élection présidentielle de 2002 – sorte d'équivalent mineur de l'affaire Dreyfus qui a joué un rôle certain (mais non exclusif) dans le développement des premières UP françaises.⁹ Dans la perspective de Michel Onfray, l'UP de Caen constitue une synthèse heureuse entre l'Université et le café philo : de la première, elle conserve l'exigence intellectuelle, tout en empruntant au second son caractère non-sélectif (pas de condition de diplômes ou de frais d'inscription) et sa rupture à l'égard de la routine et du conformisme académiques.¹⁰ L'exemple

⁷ On se reportera au site <http://www.ufuta.fr/>

⁸ Voir le site <http://www.wmaker.net/univpop/>

⁹ Sur l'histoire de celles-ci, voir surtout Lucien Mercier, *Les universités populaires 1899-1914*, Paris, éd. ouvrières, 1986.

¹⁰ M. Onfray consacre deux ouvrages à l'université populaire : *La communauté philosophique* (Paris, Galilée, 2004) et *Suite à la communauté philosophique* (avec P. Bouchain, Paris, Galilée, 2006).

essaime rapidement, sous une influence double : la couverture médiatique dont jouit Michel Onfray d'une part, et le rôle d'organisation de l'UP de Lyon (organisée notamment par le politiste Philippe Corcuff), relayée par d'autres. C'est à Lyon qu'a lieu le premier « printemps » des UP en 2006, au TNP de Villeurbanne. Les « printemps » se succèdent depuis : Narbonne, Saint-Brieuc, Bobigny, Bruxelles. S'y retrouvent une quinzaine d'UP surtout concentrée dans le Sud-Est (Lyon, Narbonne, Perpignan, Montpellier, Avignon, Grenoble, Aix, Nice, Nîmes, Tence, jusqu'à Toulouse), et le Nord-Ouest (Caen, Argentan, Arras, Saint-Brieuc). À l'instar de l'AUPF, le réseau Caen présente, avec des variantes éventuellement conflictuelles, des caractéristiques communes :

-La plus importante est leur **ancrage politique**. Cette politisation passe certes, comme dans les UP type AUPF, dans l'affirmation générale des bienfaits du partage des savoirs et la construction de communautés, mais aussi dans le contenu des enseignements (philosophie, sciences sociales en particulier) et se situe dans l'univers de la gauche antilibérale, comme M. Onfray et Ph. Corcuff. La politisation est ici *substantielle*, affaire de contenu, au moins autant que formelle, affaire de dispositif.

-Leur **légitimisme**, ensuite : l'ancrage dans la culture légitime se manifeste dans les thèmes (la philosophie à Caen, les sciences humaines, arts, et dans une moindre mesure sciences dites dures, ou plutôt conséquences sociales des techno-sciences), et dans les profils des intervenants. Ceux-ci sont variés et nécessiteraient une analyse fine ; néanmoins tout laisse à penser qu'il s'agit essentiellement d'intellectuels (universtaires, enseignants du secondaire, artistes, psys...) situés à un niveau moyen dans les univers de production intellectuelle : plutôt des maîtres de conférence que des professeurs, plutôt des enseignants du secondaire que des universitaires, souvent des titulaires de « petites » universités, etc. L'UP apparaît pour eux – mais il faudrait le voir site par site – comme un investissement de substitution aux ambitions de progrès dans leur univers et/ou comme la compensation d'un désajustement entre leurs attentes et critères de réalisation de soi et les dispositions des étudiants issus de la dernière vague de massification secondaire et universitaire.

-Le troisième et dernier élément central est la **gratuité**. Celle-ci est une question de principe, le moyen d'instaurer une relation enchantée de don-contre-don, plutôt qu'un modèle économique à proprement parler. Il faudrait là aussi voir au cas par cas, mais même en supposant (c'est généralement le cas) le prêt de locaux, il reste des frais logistiques, et notamment, dans le cas de Caen, des frais d'enseignants bénévoles. L'UP de Caen touche du conseil régional de Basse-Normandie quelque 40000 euros/an, et a d'autres partenaires encore : c'est peu si l'on considère le public touché (beaucoup plus important évidemment pour Onfray que pour les autres enseignants) et la publicité assurée à la ville de Caen, c'est beaucoup si on veut croire à une UP comme communauté autonome temporaire, détachée par son bénévolat des logiques ordinaires de subventionnement, montage de dossiers, etc. C'est sans doute dans les petites villes universitaires, ou proches d'une Université, qu'on peut retrouver le meilleur équilibre de ce point de vue (recrutement local d'enseignants bénévoles, peu de frais) ; c'est probablement, avec le rôle d'influence du Lyon, une des raisons de la multiplication des UP dans le Sud-Est.

(4) Essai de typologie

On peut tenter de résumer certains de ces éléments de cadrage sous la forme d'un schéma :

	Légitimisme culturel	Relativisme culturel
Politisation substantielle, tendance radicale	type UP Caen	(?)
Politisation formelle, tendance consensuelle	type UFUTA	type AUPF

NB : Ce tableau organise des idéaux-types, non des cas réels – d'où le mot *type* dans chaque case : tout ce qu'on peut dire est que davantage d'UP de l'AUPF sont proches du type « formel-relativiste », etc. Et comme toute typologie, le tableau ne vaut que par ce qu'il permet de voir et

d'interpréter : absences, exceptions, marges, recouvrements... Dans cette perspective on conclura par deux remarques :

-la case vide, celle d'une UP qui exposerait des thèses politiques radicales, mais sans agréer au légitimisme culturel : est-ce ATD qui entrera dans cette case ? Ou bien (notre hypothèse) est-ce la place plus ou moins délaissée, de la formation syndicale et politique, du moins dans une version ouvriériste qui a eu historiquement une importance fondamentale – on pense aux « écoles du Parti » (PCF) qui ont permis, dans un premier temps au moins, de construire cette exception sociologique qu'était un parti ouvrier dirigé par des (anciens) ouvriers. Mais même là il faut voir que le relativisme (ou le populisme) est relatif, il est un jeu avec une norme qui ne peut pas ne pas tenir compte de celle-ci – et en un sens, même les UP type Caen ou les UFUTA ne sont pas strictement légitimistes, ou du moins le sont de manière très différentes : les premières font la part belle à des savoirs critiques pas forcément validés scientifiquement, les secondes à une version plus académique de la culture universitaire.

-Une organisation comme l'AUPF entend, sans y parvenir, fédérer toutes les UP. C'est précisément la force d'une position formaliste et relativiste que d'autoriser comme modalité le légitimisme substantiel (traduisons, par boutade : « vous pouvez être rouges et dogmatiques, vous êtes bienvenus quand même »). Comme cette ouverture fonctionne mieux envers les UTA que les UP de type Caen, on peut suggérer que la forme de politisation est en général, pour ces dernières, un clivage plus déterminant que le rapport à la légitimité culturelle. Reste qu'existent dans l'AUPF des organisations au propos politique plus substantiel (UP Savoie Mont-Blanc, UP des Hauts-de-Seine).